



Syndicat
départemental
d'énergies de
la Manche



→ Rapport d'activité

2010



ORGANIGRAMME

Nadège BESNIER
Présidente

Pascal DEBOISLOREY
Directeur général
02 33 77 18 95
pascal.deboislorey@sdem50.fr

Pôle Travaux

David PIEDAGNEL
Directeur adjoint - Directeur technique
02 33 77 82 52
david.piedagnel@sdem50.fr

Pierre MARTIN
Chargé d'affaires
02 33 77 82 58
pierre.martin@sdem50.fr

Roger POUILLAIN
Chargé d'affaires
02 33 77 82 56
roger.pouillain@sdem50.fr

Marc MAUGER
Chargé d'affaires
02 33 77 82 57
marc.mauger@sdem50.fr

Christophe LABANSAT
Chargé d'affaires
02 33 77 82 61
christophe.labansat@sdem50.fr

Caroline COYAC
Chargé d'affaires
02 33 77 82 60
caroline.coyac@sdem50.fr

Pôle Administration & Finances

Mireille PAIGNON
Responsable du pôle
02 33 77 82 59
mireille.paignon@sdem50.fr

Frédérique BINIGUER
Assistante
Suivi administratif des raccordements
02 33 77 82 54
frederique.biniguer@sdem50.fr

Magali BOUSSER
Assistante
Comptabilité Ressources humaines
02 33 77 82 53
magalie.bousser@sdem50.fr

Nicole LAVALLEY
Assistante
Suivi article 49 - Contrôle concession
02 33 77 82 55
nicole.lavalley@sdem50.fr

Sandrine GERVAISE
Assistante
Comptabilité secrétariat accueil
02 33 77 18 95
sandrine.gervaise@sdem50.fr

Christine LEVEZIEL
Assistante
Comptabilité secrétariat site internet
02 33 77 82 51
cleveziel@sdem50.fr

sommaire

1. LES MOMENTS FORTS EN 2010 → 4

2. LES CHIFFRES-CLÉS → 5

- 2.1 Les chiffres 2010 de la concession
- 2.2 Le patrimoine
- 2.3 Les données comptables
- 2.4 Les moyens humains

3. LE CONTRÔLE → 6

- 3.1 La qualité de l'électricité distribuée

4. LES TRAVAUX → 8

- 4.1 Les travaux sur le réseau de distribution d'électricité
- 4.2 L'effacement des réseaux
- 4.3 L'extension raccordement
- 4.4 Le renforcement du réseau
- 4.5 La sécurisation du réseau

5. LES FINANCES → 10

- 5.1 Les dépenses de fonctionnement
- 5.2 Les recettes de fonctionnement
- 5.3 Les dépenses d'investissement
- 5.4 Les recettes d'investissement
- 5.5 Les résultats globaux 2010

é DITO

L'année 2010 a été une année très particulière s'il en est puisque, pour des raisons de santé, notre Président n'a pu exercer ses fonctions.

Les vice-présidents ont donc réglé les affaires courantes et tenté de poursuivre la politique impulsée par M. Jean-Pierre ENGUERRAND. La départementalisation a été poursuivie et pratiquement toutes les communes urbaines et les communautés ont été visitées. Trois d'entre elles ont d'ailleurs adhéré à la fin de cette année et par arrêté préfectoral en date du 20 septembre, les communes de Donville-les-Bains et Yquelon nous ont rejointes ainsi que Longueville en date du 14 décembre 2010. Ces démarches entreprises par les vice-présidents ont porté leurs fruits puisque d'autres collectivités ont également adhéré dans les mois qui ont suivi comme vous le verrez sur le rapport d'activité 2011.

Nous avons le plaisir de vous présenter ce compte rendu de l'activité du syndicat dont nous vous souhaitons une agréable lecture et nous vous remercions pour votre grande implication ainsi que votre confiance tout au long de cette année passée.

1.

LES MOMENTS FORTS 2010

Janvier

- **18 janvier** : réunion de bureau



- **26 janvier** : réunion du comité syndical - débat d'orientation budgétaire

Mars

- **15 mars** : réunion de bureau
- **22 mars** : comité syndical - vote du budget primitif

Le SDEM50 a aussi organisé 5 réunions d'informations sur les nouvelles modalités des raccordements à destination des élus et du personnel communal. Ces journées d'informations ont été particulièrement appréciées ; plus de 600 personnes y ont participées.

- **5 mars** : Lessay
- **8 mars** : Bréhal
- **9 mars** : Saint Sauveur le Vicomte
- **18 mars** : Parigny
- **23 mars** : Saint Clair sur Elle

Avril

- **6 avril** : signature de l'avenant n°5 au contrat de concession relatif au protocole PCT, qui modifie le mode de financement des raccordements

Le SDEM50 a participé à **50 réunions d'informations** organisées avec ses adhérents. Ces réunions permettent de rencontrer les délégués de chaque commune et de faire le bilan des travaux réalisés. C'est aussi l'occasion d'expliquer le rôle et les compétences du SDEM50 et d'évoquer l'actualité relative au service public de l'énergie.

18 rencontres ont également eu lieu avec les autres autorités concédantes du département, afin de leur présenter le SDEM50 et évoquer avec eux les avantages liés au regroupement départemental des collectivités organisatrices du service public de l'électricité.

Juin

- **29 juin** : comité syndical - adhésion des communes d'Yquelon et de Donville les Bains

Octobre

- **14 octobre** : présentation du compte rendu d'activités d'EDF et d'ERDF au bureau du SDEM50
- **15 octobre** : mission de contrôle annuel des concessionnaires EDF et ERDF

Novembre

- **22 novembre** : réunion de bureau
- **26 novembre** : comité syndical - adhésion de la commune de Longueville



2.

LES CHIFFRES-CLÉS



2.1

Les chiffres 2010 de la concession

- **543** communes, représentant plus de 90% des communes du département.
- **314 791** habitants, représentant 63% de la population du département.
- **193 666** usagers, dont 97% aux tarifs réglementés.

2.2

Le patrimoine

- Longueur du réseau moyenne tension (HTA) : **8 162 km**, dont 20% en souterrain.
- Longueur du réseau basse tension (BT) : **8 855 km**, dont 24% en souterrain.
- **10 633** postes de distribution publique.

2.3

Les données comptables

- Valeur brute comptable des ouvrages concédés : **589 447 k€**.
- Valeur nette comptable des ouvrages concédés : **359 777 k€**.
- Amortissements : **229 669 k€**.
- Provisions pour renouvellement : **55 720 k€**.

2.4

Les moyens humains

Au 31 décembre 2010, l'équipe du SDEM50 se compose de **13 agents** (voir organigramme p.2).

VALEUR GLOBALE DES OUVRAGES (en k€)



On constate que la valeur brute globale des ouvrages a progressé de 4,33% (investissements réalisés en 2010), alors que l'amortissement a augmenté de 6,20%. Les investissements réalisés ne compensent pas le vieillissement des ouvrages.

3.

LE CONTRÔLE



Le SDEM50 a confié l'exploitation du réseau de distribution d'électricité à ERDF (filiale d'EDF). En tant que concédant, le syndicat a l'obligation de contrôler que le concessionnaire respecte le cahier des charges du service public de l'électricité.

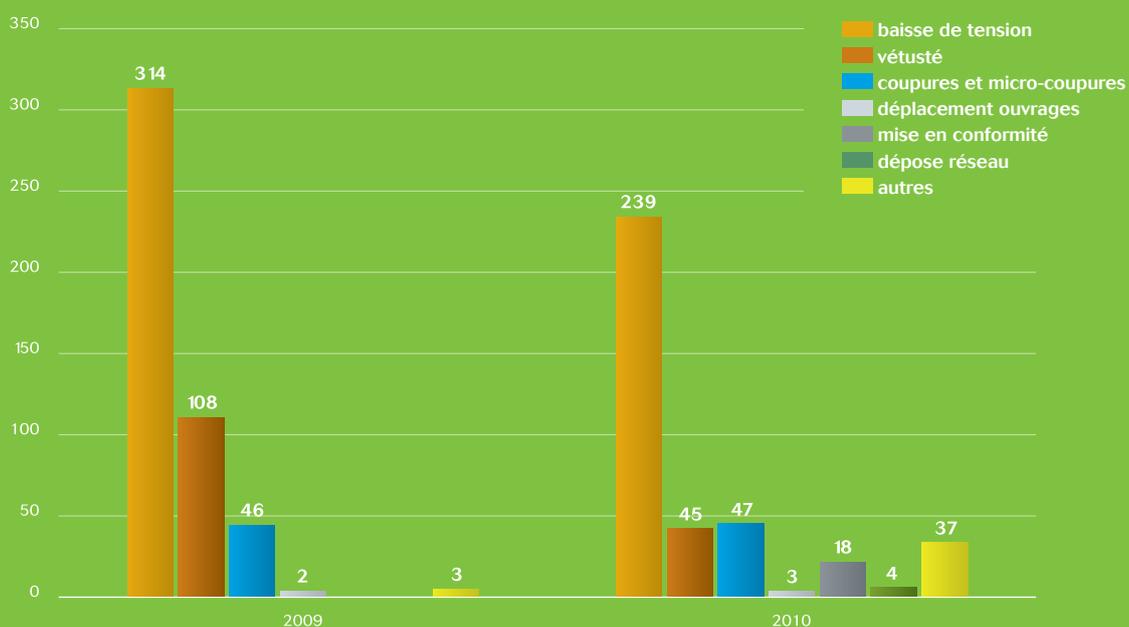
Le SDEM50 exerce un contrôle quotidien qui consiste à s'assurer que le cahier des charges est respecté. Il est basé sur l'analyse des travaux du concessionnaire et sur les requêtes et réclamations transmises par les élus et les usagers.

En 2010, le SDEM50 a traité 393 réclamations concernant principalement des problèmes de qualité d'électricité et de vétusté des ouvrages.

Le SDEM50 exerce aussi un contrôle approfondi une fois par an dans les locaux d'ERDF. A l'occasion de cet audit, il vérifie les données comptables, les éléments patrimoniaux, la qualité de l'électricité distribuée, les services aux usagers...

Cette mission donne lieu à l'élaboration d'un rapport consultable sur le site internet du syndicat.

RÉCLAMATIONS 2010



3.1

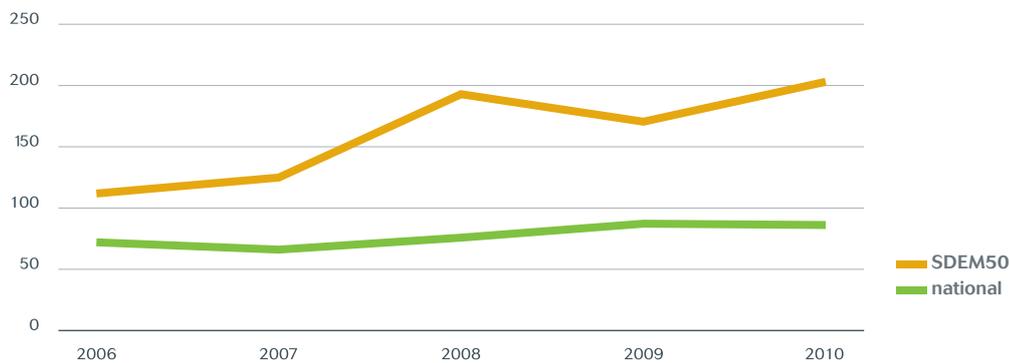
La qualité de l'électricité distribuée

La qualité recouvre deux aspects : la continuité de l'alimentation électrique et la tenue globale de la tension.

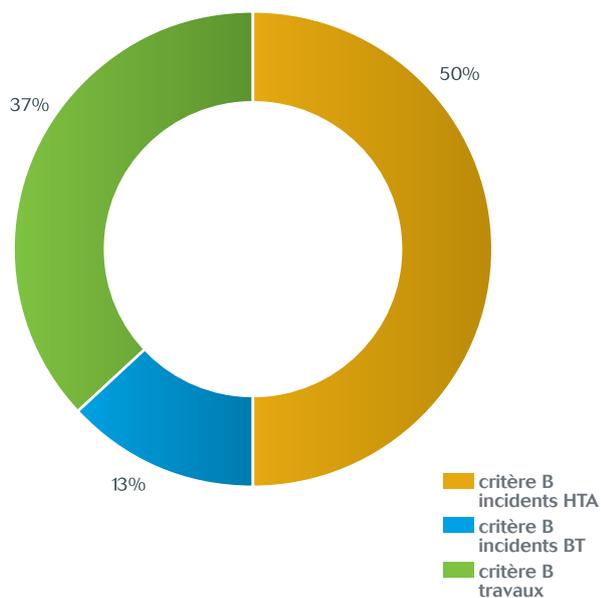
La continuité de l'alimentation électrique est évaluée par le temps exprimé en minutes pendant lequel un client basse tension est privé d'électricité, cet indicateur est appelé critère B. Après une légère diminution en 2009, le critère B s'est à nouveau détérioré pour atteindre une valeur moyenne de plus de 3h20. Comparés à la moyenne nationale ces résultats particulièrement médiocres devraient inciter le concessionnaire à mettre en œuvre des plans d'action pour rapprocher la situation de notre département avec celle du pays.



TEMPS DE COUPURE PAR USAGER PAR AN (en minutes)



CAUSE DES COUPURES



Concernant la tenue de la tension, un client est considéré comme mal alimenté (CMA) lorsque la tension à son point de livraison sort d'une plage de variation comprise entre +10/-10% par rapport à la tension nominale, soit une tension admissible située entre 207 volts et 253 volts pour un client monophasé. L'arrêté ministériel du 18 février 2010 fixe un taux maximum de 3% de clients BT mal alimentés par département. Avec 1,4%, les résultats sur le territoire du SDEM50 sont satisfaisants.

CLIENTS BT MAL ALIMENTÉS



4.

LES TRAVAUX



BILAN DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE SDEM50 SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

- **96 postes de distribution** ont été créés et 36 ont été adaptés aux charges du réseau.
- **107 km de réseau BT construits**, dont 75% en souterrain.
- **85 km de réseau BT déposés**, dont 52 km de fils nus.
- **23 km de réseau HTA construits**, dont 60% en souterrain.

4.1

L'effacement des réseaux

Les effacements de réseaux électriques et téléphoniques sont réalisés sur demande des communes par le SDEM50.

Ces travaux ont pour objectifs d'améliorer l'environnement des villes et des villages. **Ils participent également à la fiabilisation de la distribution.** Ces travaux sont généralement réalisés dans le cadre d'un projet global d'aménagement.

En 2010, le SDEM50 a investi 6,5 millions d'euros dans la réalisation de 92 opérations d'effacement. Le nombre d'opérations de ce type est en hausse de 22,2% par rapport à 2009.

4.2

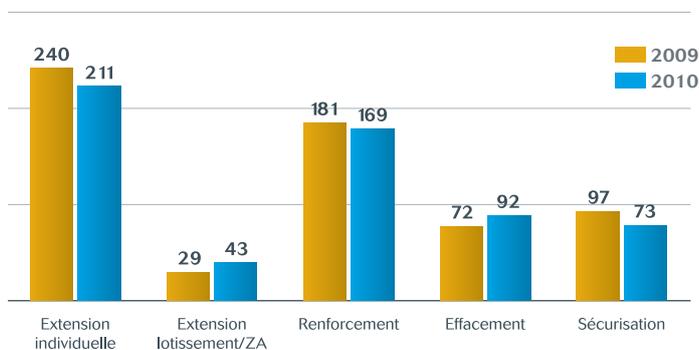
L'extension raccordement

L'alimentation électrique d'une parcelle ou d'un bâtiment peut nécessiter l'extension du réseau électrique lorsque celui-ci est trop éloigné du projet.

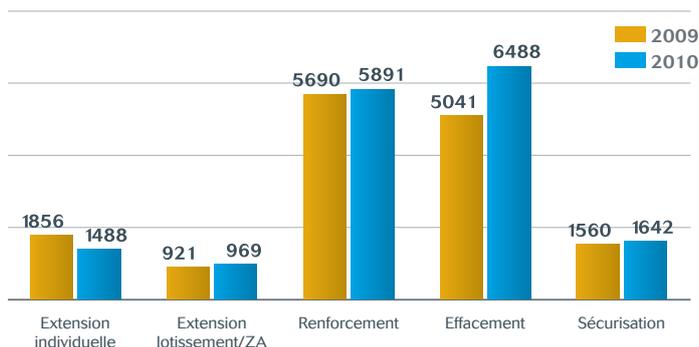
En 2010, 211 extensions individuelles ont été réalisées pour un montant proche de 1,5 millions d'euros et 43 opérations de desserte de lotissements communaux et zones artisanales pour un total de 969 000 €.



NOMBRE DE CHANTIERS RÉALISÉS



MONTANTS DES TRAVAUX RÉALISÉS (en k€)



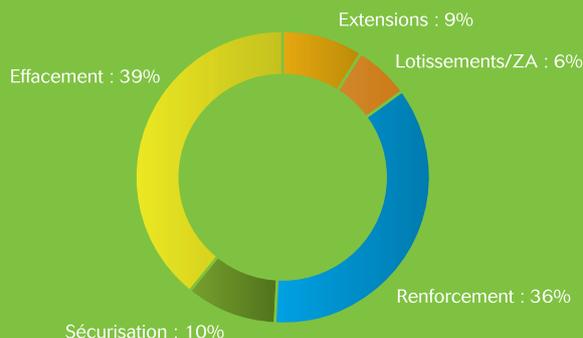
4.3

Le renforcement du réseau

Les travaux de renforcement du réseau ont pour objectif d'adapter les réseaux existants à l'accroissement de la demande d'électricité et de maintenir une tension nominale sur le réseau basse tension dans une plage égale à 230 volts plus ou moins 10% en monophasé et 400 volts plus ou moins 10% en triphasé.

En 2010, le SDEM50 a consacré 5,9 millions d'euros à ces travaux d'amélioration du réseau.

RÉPARTITION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION 2010
(par montant)



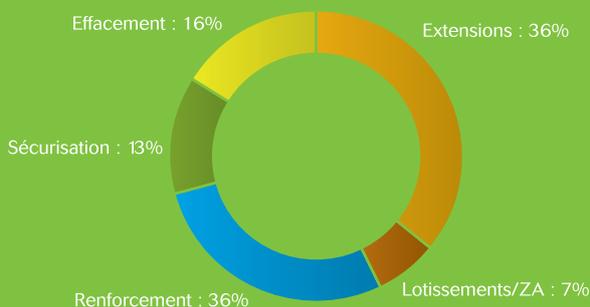
4.4

La sécurisation du réseau

Les travaux de sécurisation réalisés par le SDEM50 consistent à supprimer les réseaux BT en fils nus et à les remplacer par des réseaux en câble torsadé ou en souterrain. L'objectif est d'améliorer la qualité de fourniture.

76 opérations de ce type ont été commandées en 2010 pour un montant de plus d'1,6 millions d'euros. Au 31 décembre 2010, il reste encore plus de 2 000 km de réseau BT en fils nus sur le territoire du SDEM50, dont la moitié de faibles sections.

RÉPARTITION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION 2010
(par nombre de dossiers)



4.5

L'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunication

Le syndicat intervient également pour dissimuler les réseaux France Télécom à l'occasion des travaux de mise en souterrain du réseau électrique. Ainsi **42 km de réseau** de télécommunication ont été mis en souterrain en 2010 pour un montant global de 1,3 millions d'euros.

D'autre part, le syndicat, dans le cadre d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec Manche Numérique, a posé **47 km de fourreaux en attente** pour la future desserte fibre optique du territoire manchois pour un montant de 557 k€.

MONTANT ANNUEL DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION

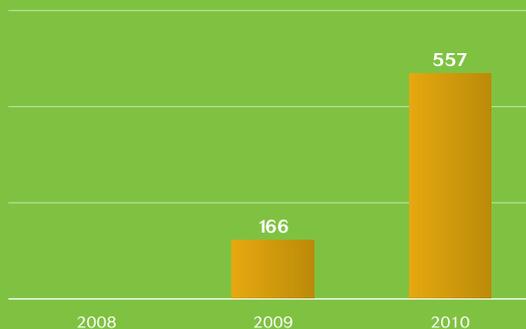
• **15 066 331 €**
en 2009

• **16 476 422 €**
en 2010

TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL DE TÉLÉCOMMUNICATION (en k€)

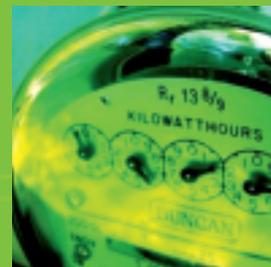


FOURREAUX FIBRE OPTIQUE EN ATTENTE (en k€)



5.

LES FINANCES



5.1

Les dépenses de fonctionnement

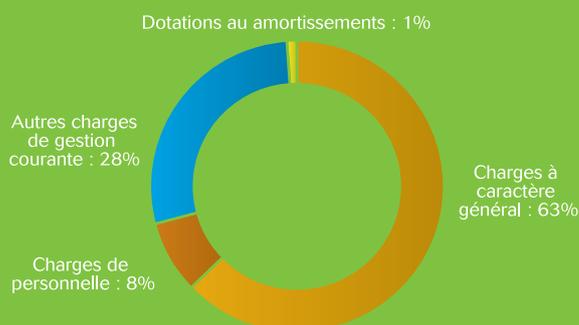
En 2010, les 2/3 des dépenses de fonctionnement correspondent à des charges à caractère général, au premier rang desquelles figurent les travaux de génie civil de télécommunication. Cette charge est compensée par une recette d'un montant équivalent.

Les autres charges de gestion courante (environ 1/3 des dépenses) sont presque exclusivement constituées des redevances redistribuées aux collectivités adhérentes (598 k€ en 2010).

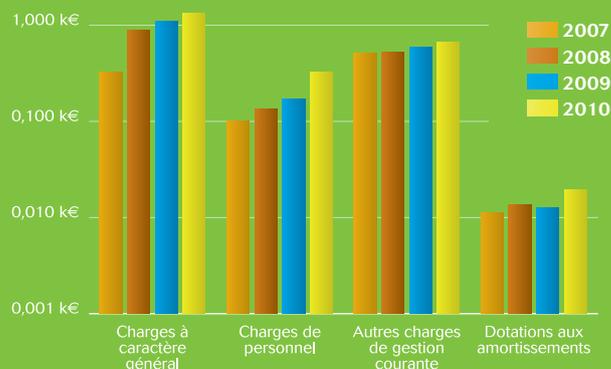
L'évolution des dépenses de fonctionnement est encore marquée par la hausse significative des charges à caractère général résultant en particulier de la forte croissance des travaux de génie civil télécommunication (+28%).

L'intégration définitive des 6 agents mis à disposition par le CG et le recrutement d'une nouvelle technicienne expliquent l'augmentation des charges de personnel.

STRUCTURE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (en %)



ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (en k€)



Les dépenses de fonctionnement se répartissent en 4 catégories :

- les charges à caractère général (travaux de génie civil Télécommunication, remboursement des frais CG 50, charges locatives, maintenance informatique, assurances, prestations AEC...),
- les charges de personnel (salaires + charges sociales),
- les charges de gestion courante (redevances reversées aux collectivités, indemnités élus...),
- les dotations aux amortissements.

5.2

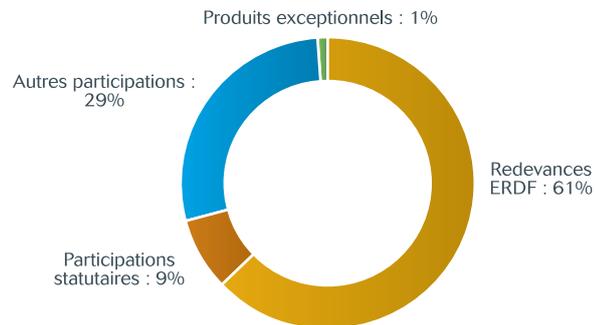
Les recettes de fonctionnement

La source de financement du SDEM 50 provient essentiellement des redevances versées par le gestionnaire du réseau (R1, R2, contribution article 8).

La contribution du Conseil Général, inscrite dans les statuts, est revalorisée chaque année suivant l'indice d'ingénierie.

Les autres participations sont constituées de la participation des communes au titre des travaux de génie civil télécommunication.

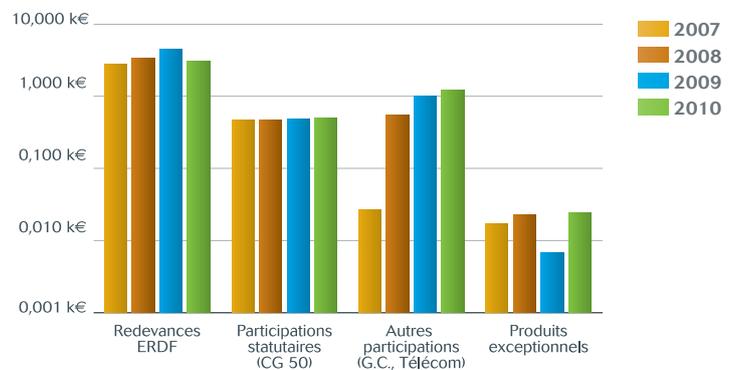
STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en %)



La principale recette de fonctionnement reste la participation d'ERDF au titre des redevances de concession. Celle-ci tend néanmoins à diminuer du fait d'un nouveau mode de calcul qui ne prend plus en compte les travaux d'extension et d'un durcissement des conditions d'octroi. L'adhésion de nouvelles collectivités devrait permettre d'augmenter cette recette dans les exercices à venir.

A noter cette année encore, l'augmentation forte de la participation communale au titre de travaux de télécommunication (+28 %).

ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en k€)

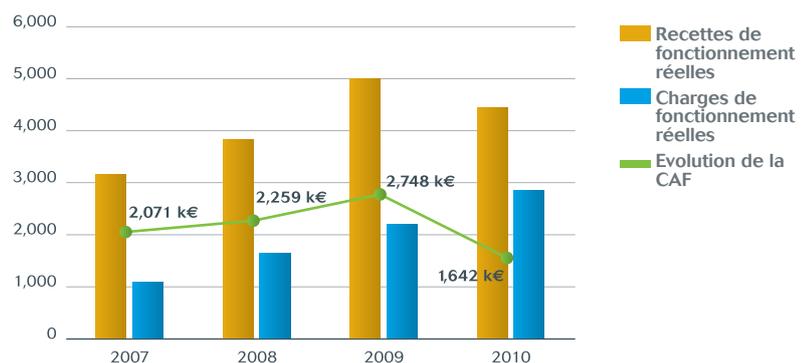


Sur toute la période 2005/2009, la capacité d'autofinancement n'a cessé d'augmenter pour atteindre 2 748 k€ en 2009, conférant au SDEM50 une capacité d'investissement non négligeable.

En 2010, cette tendance s'inverse en raison de la hausse des charges de fonctionnement liée à la structuration du SDEM50 pour répondre à ses missions, et d'une relative diminution des recettes de fonctionnement.

Le besoin de financement est supérieur à la capacité d'investissement de 487 k€.

ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)



Les recettes de fonctionnement se répartissent en 4 catégories :

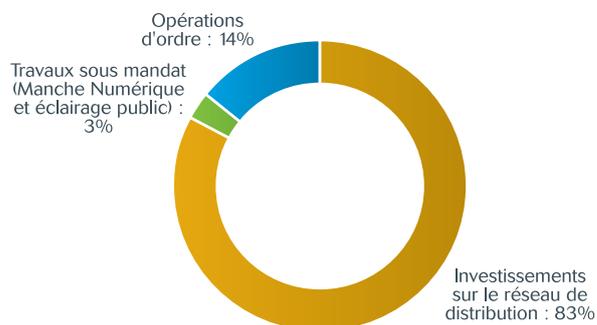
- les redevances ERDF (R1, R2 et redevance environnement),
- les participations statutaires (CG 50),
- les autres participations (participation communale aux travaux de télécommunication),
- les produits exceptionnels.

5.3

Les dépenses d'investissement



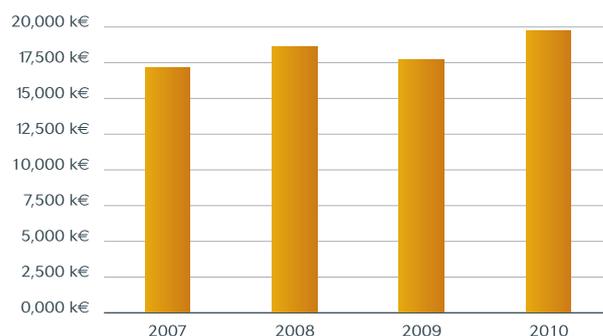
STRUCTURE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (en %)



Les immobilisations en cours (réalisation des différents programmes travaux) constituent la quasi-totalité des dépenses réelles.



ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (en k€)



Après un léger fléchissement en 2009, les dépenses d'investissement sont de nouveau en augmentation en 2010. Le montant global d'investissement atteint environ 20 millions d'euros dont plus de 16 millions sur le réseau électrique.

Les travaux sous mandat (Manche Numérique et éclairage public) représentent 3% de l'investissement global (652 k€).

Les dépenses d'investissement se répartissent en 4 catégories :

- les immobilisations incorporelles (frais d'insertion, logiciels),
- les immobilisations corporelles (véhicules, informatique, mobilier),
- les immobilisations en cours (programmes de travaux),
- les travaux sous mandat (Manche Numérique, éclairage public).

5.4

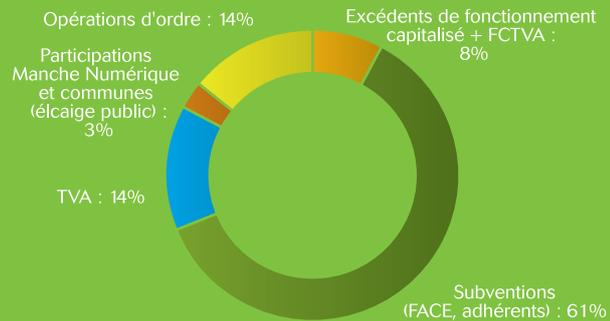
Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées à plus de 60% des subventions du FACE et des participations des adhérents aux travaux réalisés.

Le solde est constitué principalement du reversement de TVA par le gestionnaire de réseau.

Les participations versées par Manche Numérique correspondent au coût réel des travaux réalisés.

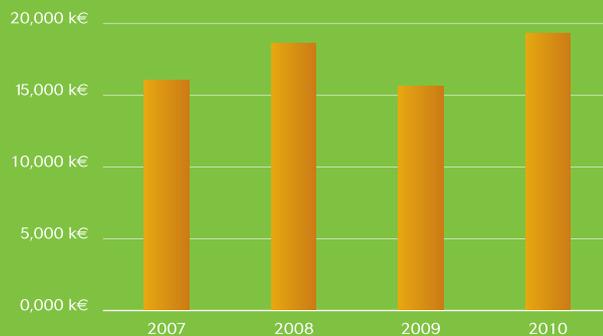
STRUCTURE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (en %)



L'évolution dans le temps du poste subventions est calculée sur celle des programmes travaux.

En 2010, la section d'investissement laisse apparaître un déficit de 1,5 millions d'euros.

ÉVOLUTION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (en k€)

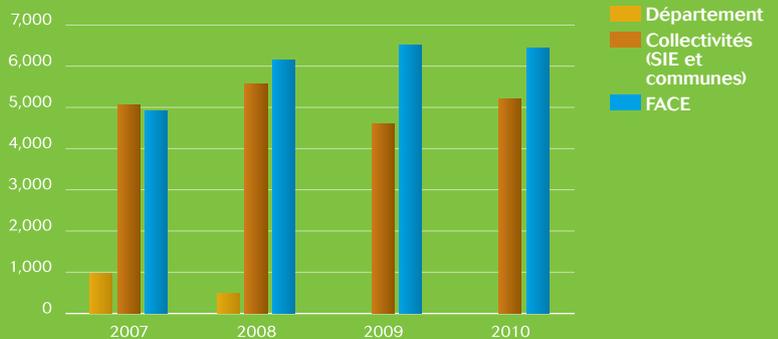


Depuis 2006, la part des crédits FACE n'a cessé de croître pour dépasser en 2008 le montant des participations des collectivités adhérentes.

En 2010, les crédits FACE représentent 55% du total des subventions d'investissement, alors que les participations des collectivités adhérentes s'établissent à 44%.

La subvention d'investissement du Conseil Général n'existe plus depuis 2009.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (en k€)



Les recettes d'investissement se répartissent en 5 catégories :

- les subventions d'investissement (FACE, adhérents),
- les autres immobilisations financières (TVA),
- les participations pour travaux sous mandat (Manche Numérique, éclairage public),
- les dotations, fonds divers, réserves (FCTVA, excédent de fonctionnement capitalisé),
- les opérations d'ordre.

5.5 Les résultats globaux 2010

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		RÉSULTAT GLOBAL
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	
Résultats reportés 2009	- 928 968,16			8 109 655,95	
Opérations de l'exercice 2010	- 19 873 657,80	19 232 428,81	2 858 229,58	4 474 990,87	
Total (1)	- 20 802 625,96	19 232 428,81	2 858 229,58	12 584 646,85	
Résultats de clôture 2010	- 1 570 191,15			9 726 417,27	8 156 220,12

Résultats d'exercice 2010

- un excédent en fonctionnement : **1 616 761,29 €**
- un déficit en investissement : **- 641 228,99 €**

Résultats de clôture 2010

- un excédent en fonctionnement : **9 726 417,27 €**
- un déficit en investissement : **- 1 570 197,15 €**

REDEVANCES DE CONCESSION (en €)



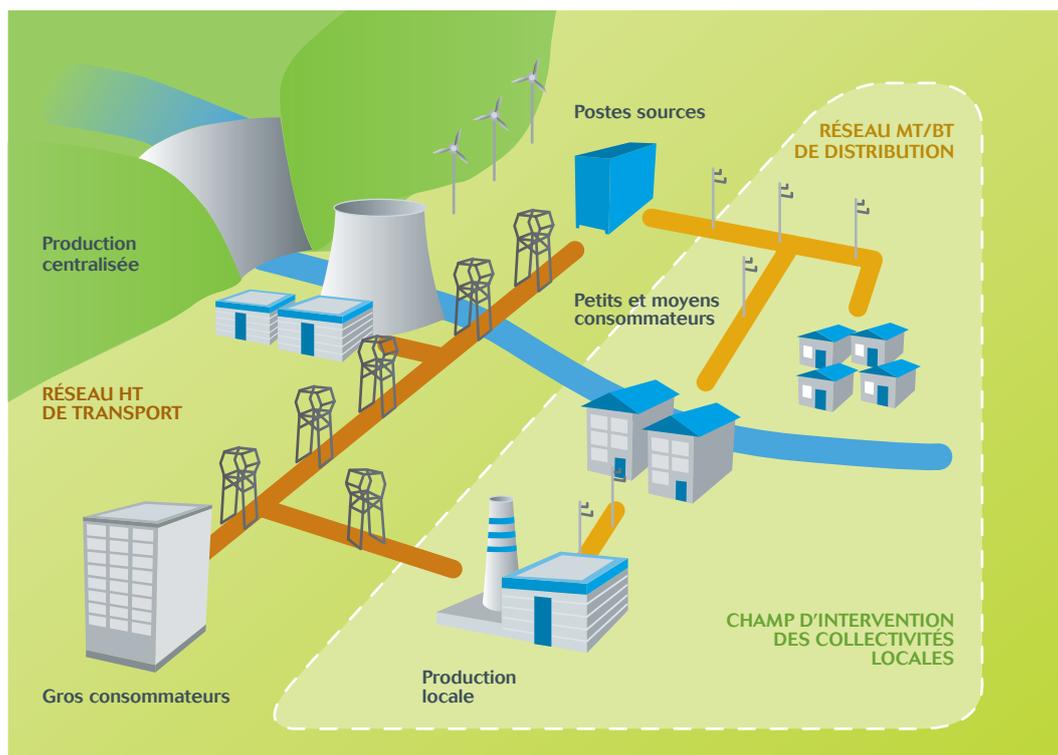
REDEVANCES ENVIRONNEMENT (en €)
(contribution article 8)



Liste des marchés de services conclus en 2010 (article 133 du CMP)

DATE	DÉSIGNATION	MONTANT MAX. TTC	ATTRIBUTAIRES
07/09/2010	Création d'un site internet	5 681,00 €	AGENCE BINGO (14000 Caen)
07/09/2010	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des marchés de travaux du syndicat	21 528,00 €	SARL IAM CONSEIL (76190 Ste Marie des Champs)
13/11/2010	Installation des logiciels e.magnus gestion financière et ressources humaines	6 406,00 €	BERGER LEVRAULT (31682 Labège cedex)

De la production à la consommation



QUI FAIT QUOI : ORGANISATION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE FRANÇAIS

Créé en 1993, le Syndicat de l'Électricité du Département de la Manche (SEDM) est devenu en 2005 le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50). Propriétaire des réseaux de distribution électriques basse et moyenne tension, il est autorité concédante pour **543 communes** du département. Il assure les travaux d'extensions, de renforcement, de sécurisation et d'effacement des réseaux, ainsi que le contrôle des concessionnaires ERDF et EDF.



Rond point de la Liberté 50000 Saint-Lô
Tél 02 33 77 18 95 | Fax 02 33 77 81 85 | Email sdem@sdem50.fr

→ www.sdem50.fr